

Le P'tit Journal

N°17 - Septembre 2024



Le mot du Maire

Actuellement, la situation politique en France est mouvementée. Respectons les résultats des votes de nos concitoyens sortis des urnes lors des dernières élections législatives. Députés et groupes politiques se doivent de trouver un compromis pour construire et travailler ensemble objectivement pour une bonne gestion de la France tout en répondant aux attentes des Français. Confiance en leurs capacités à relever ce défi.

Dans ce contexte, la commune de Val-de-Virieu poursuit petit à petit la concrétisation de ses projets.

Départ à la retraite de Brigitte Touiz : au 1^{er} juillet, Brigitte a fait valoir ses droits à la retraite après une carrière bien remplie au service des habitants de la commune, des associations et des élus. Une réception très conviviale a marqué cet évènement et Brigitte a été honorée par Monsieur le Maire qui lui a remis la médaille de la commune. Après un travail en commun pendant 6 mois avec Brigitte, Aline CORRADO assurera l'accueil et le service des pièces d'identité.



La commune de VAL-DE-VIRIEU 4 FOIS LAURÉATES

-1-

Lancé à l'initiative du groupe Française des Jeux (FDJ), partenaire officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et acteur majeur du sport en France, le dispositif « Gagner du terrain » permet de financer des équipements sportifs **gratuits et en libre accès**, dans des communes réparties sur l'ensemble du territoire. Avec le concours de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, « Gagner du terrain » permet de contribuer à l'ambition de donner aux Français un héritage tangible et durable dans la continuité de Paris 2024.

Les équipements construits comprennent ainsi une piste d'athlétisme équipée d'un chronomètre solaire, d'un podium multi-activités et d'éléments de « design actif » reproduits au sol. « Gagner du terrain » est une offre d'équipements sportifs



en libre accès pour les communes intéressées par une rénovation d'espaces existants ou par l'installation de nouveaux équipements. Avoir un meilleur matériel, plus attractif, permet de séduire un plus large public.

Ce dispositif est entièrement subventionné par La Française Des Jeux (FDJ).

La commune de VAL-DE-VIRIEU a répondu à l'appel à projet et a été lauréate du trophée « gagner du terrain ». 24 communes en France seront dotées de cet équipement d'une valeur de 30.000€. Celui-ci sera installé courant septembre à côté du Pumptrack.

2-



-2-

La commune a candidaté aux Trophées de l'AMI « Isère Terre d'inspiration »

Le jury s'est réuni le 10 juillet 2024 à l'AMI et, après étude des candidatures, a désigné trois nominés. Les trois réalisations lauréates ont été choisies mais leur rang ne sera dévoilé que

le 12 octobre prochain, à 14h à Crolles, lors du Congrès des Maires de l'Isère 2024 : Nivolas-Vermelle, Saint-Jean-le-Vieux et Val-de-Virieu. Un espace commun sera dédié lors du Congrès, à Crolles, et les trois dossiers seront présentés dans le Mag'Congrès. La commune de Val-de-Virieu a présenté dans son dossier l'embauche d'un assistant médical pour développer l'attractivité de la maison médicale.

-3-



L'association de foot FC2V (Valencogne, St Ondras, Val-de-Virieu) a remporté le challenge de la sportivité organisé par la Fédération de Football et le Conseil départemental. Une belle distinction qui m'a été remise et qui récompense l'attitude des joueurs du FC2V sur le terrain. Avec tous mes encouragements pour la saison à venir.



-4-

Le Musée de la Galoche a reçu le prix AURALPIN du patrimoine 2023 décerné par la Région, EDF et GROUPAMA. Ce prix récompense tous les acteurs du patrimoine et a pour vocation d'encourager les initiatives locales. Une belle distinction pour une équipe de « galochiers » très motivée qui a reçu un chèque de 2000€.

Projets et Travaux



Les travaux du pumptrack débuteront le 2 septembre pour une livraison mi-octobre. Nous vous attendons nombreux dès l'ouverture de cet équipement avec vos vélos, trottinettes, skates, rollers et draisennes pour tester une nouvelle « glisse » et inaugurer cet espace.



Concessions des cimetières de Panissage et Val-de-Virieu : il a été procédé le 30 juillet 2024 à la constatation de l'état d'abandon de certaines concessions. La liste des concessions est disponible sur demande en Mairie et aux lieux d'affichage prévu à cet effet (entrées des cimetières et panneau tactile dans la cour de la Mairie).

La salle polyvalente :
le chantier se déroule normalement, des travaux complémentaires seront réalisés (mise aux normes de l'armoire électrique, pose de revêtement de sol à l'étage, aménagement salle de billard...)



Travaux toiture ancienne

Mairie : la toiture a été entièrement renouvelée pour éviter toutes les infiltrations et conserver ce bâtiment en bon état dans l'attente de projets futurs à valider.



4 -

« Hôtel COLOMB » le Phoenix

La commune a signé un partenariat avec un investisseur « Morgane Patrimoine ».

Mail : contact@morgane-patrimoine.com

Voici les étapes de la rénovation de l'immeuble « le Phoenix »

- » La future maison de ville sera découpée en logements et en parties communes.
- » Les logements seront livrés nus, sans les équipements intérieurs et les isolations. Les proprié-

taires auront la possibilité de personnaliser leurs travaux et de confier cet aménagement au maître d'œuvre. Ils pourront bénéficier des dispositifs actuels d'aides à la rénovation (MaPrimeRénou', Eco-PTZ, TVA à taux réduit, etc.) et des préconisations d'une architecte d'intérieur. Au 1er et 2ème étage, il sera possible de réunir 2 plateaux pour la création d'un logement plus spacieux !

Réunion publique : Vendredi 20 septembre à 18h à la salle des fêtes de Panissage

Maison médicale : le permis de construire de l'agrandissement sera déposé dans les prochains jours. Les professions libérales s'organisent pour créer une MSP (Maison de Service Pluridisciplinaire) afin de présenter un projet de santé qui soit validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).





Certifiez votre identité numérique à la Mairie de VAL-DE-VIRIEU

Aline CORRADO, secrétaire en charge de l'État civil a accueilli son premier usager.

Aujourd'hui, certaines démarches ne peuvent être dématérialisées en raison de leur sensibilité. La certification de l'identité numérique France Identité a pour objectif de fournir un niveau de garantie répondant aux exigences de sécurité les plus fortes qui permettront la création de nouveaux services en ligne.

Comment faire certifier son identité numérique ?

Pour obtenir la certification de votre identité numérique, vous devez :

1. Créer votre identité numérique France Identité.
2. Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité.
3. Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC (avec votre smartphone ou iPhone). L'application génère un QR code.
4. Connaître les modalités d'accès à la mairie choisie (avec ou sans rendez-vous)
5. Vous rendre en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande.

Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifiés par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

Info : En raison des travaux à la salle polyvalente il n'a pas été organisé de feu d'artifice cette année. Les élus décideront lors d'un prochain Conseil municipal du devenir de cette manifestation estivale.

Qu'est-ce que l'identité numérique certifiée ?

Un usager détenant une identité numérique France Identité peut la faire certifier après une demande dans son application suivie d'un passage dans une mairie formée à cette démarche. L'identité de l'usager est alors vérifiée avec un agent de mairie, au moyen d'une comparaison de ses empreintes avec celles contenues dans le titre présenté.

À quoi sert l'identité numérique certifiée ?

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'usager à des fins de vérification d'identité. Aujourd'hui, elle vous permet de réaliser **une procuration de vote totalement dématérialisée**. Prochainement, il sera possible d'accéder aux services présents sur France Connect+.

5 -



La commune de Val-de-Virieu est abonnée au Dauphiné libéré, venez le consulter en Mairie, il est à votre disposition aux horaires d'ouverture.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du P'tit Journal, il y a de la vie à Val-de-Virieu, des appels à projets sont récompensés, des investissements enrichissent notre commune et améliorent la qualité de vie de nos concitoyens, des animations et associations diverses animent notre commune et nous avons de nombreux services de proximité. Apprécions l'environnement que nous avons autour de nous et soyons fiers d'habiter notre village.

Le Maire, Michel MOREL

Conseil municipal des enfants

Les élu.e.s du CME travaillent sur l'aménagement d'un coin lecture à l'aire de jeux ; son emplacement précis et son équipement restent à être définis par les élu.e.s. Les aménagements cyclables projetés par la commune (depuis la gare jusqu'au centre du village et de la place de la Guinguette jusqu'à l'école via la route du Murinais et la passerelle) ont été favorablement accueillis par les jeunes élu.e.s. Ils devraient être réalisés en 2025.

SIVU de l'école

- Après une mise en concurrence effectuée en collaboration avec la commune de Saint-Blandine pour renouveler le contrat du traiteur, la seule offre reçue étant celle d'API RESTAURATION, un nouveau contrat a été signé avec ce prestataire.

Le prix des repas a été revu comme suit :

Quotient familial	Prix 2023-2024	Prix 2024-2025
QF inférieur à 800 €	1,00 €	1,00 €
QF compris entre 801 € et 1500 €	3,20 €	3,50 €
QF supérieur à 1501 €	3,70 €	4,00 €

- Pour information, le coût complet d'un repas (incluant l'intégralité des frais de fonctionnement, tels que le personnel, le chauffage, l'électricité, etc.) est de 12,00 €.
- La tarification de la garderie reste quant à elle inchangée (1 € par enfant et par service du matin ou du soir quelles que soient les heures d'arrivée ou de départ) ; le coût complet du service est de 3,50 € (garderie matin) et de 4,50 € (garderie soir).

Festival SCÈNE EN HERBE

Notre commune a accueilli pour la deuxième fois le festival SCÈNE EN HERBE, cette fois-ci dans le parc du Centre de Soins de Virieu.

Du 17 au 21 juin, les enfants des 4 classes élémentaires de l'école (ainsi que des élèves de Saint-Ondras et de Vignieu), ont pu présenter des spectacles qu'ils ont écrits et mis en scène.

Tous les spectateurs.trices ont pu apprécier la qualité des spectacles proposés.

Nous remercions très chaleureusement la direction et l'ensemble du personnel du Centre de Soins de Virieu ainsi que tous les bénévoles.



Quelle procédure pour mes travaux ?

Lors de votre dépôt, des documents doivent être joints au dossier :

- Le formulaire Cerfa dûment rempli : identité du demandeur, nature des travaux, caractéristiques du terrain et la localisation du projet. (disponible en ligne ou en mairie)
- Plans de situation et des plans de masse : situer précisément le projet dans son environnement. Ces plans doivent être établis à une échelle adaptée et comporter les dimensions exactes du terrain ainsi que les futures constructions ou modifications envisagées.
- Des photographies du site avant les travaux
- Une notice décrivant le projet dans ses moindres détails : matériaux, couleurs, dimensions, mise en œuvre, ...
- Éventuellement la ou les fiches techniques des éléments mis en œuvre

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
 Tuiles (réfection de toiture) : DP
 Auvent, préau
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : DP
 • > 20 m² : PC
 Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
 • < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 • < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
 • Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
 • Surélévée et/ou avec fondations profondes < 5 m² : aucune formalité
 • Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
 • Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : DP
 • > 20 m² : PC
 • Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
 • < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
 • < 100 m² ouverte : DP
 • < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
 • > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

CABANE BOIS OU BÉTON
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : DP
 • > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 40 m² : DP
 • > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
 • Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
 • Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Périmètre du château : si votre projet se situe dans le périmètre du château, toutes les autorisations d'urbanisme sont soumises au service de l'Architecte des Bâtiments de France. Les instructeurs ne connaissant pas le terrain, il est important de bien préparer son dossier.

Recommandation :

Prendre RDV avec l'architecte conseil (Service gratuit) au 04 74 97 05 79

La mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Culture et patrimoine



« Village en fête » et « scène en herbe » ont animé notre village pendant 2 semaines.

Animations : Micro folie, atelier peinture, archi nature, visite château, marché, échanges avec quelques associations (Familles rurales, Jongkind, Tennis, Arbre à danse, Energie Sport Culture, yoga, sophrologie, activités de bien être, les petits randonneurs), rencontres avec les scolaires, l'EHPAD et les habitants... Spectacle de cirque et magie. Spectacles des enfants des écoles de Val-de-Virieu, St Ondras et Vignieu qui ont présenté des créations de pièces de théâtre au public. Toutes ces rencontres, ces animations ont créé du lien social entre les associations, les habitants et les écoliers.



Soirées d'été :
concert Tribute
to Dire Straits

Nouveau professionnel à Val-de-Virieu

Avis de valeur
GRATUIT !



**CONCRETISONS
ENSEMBLE
VOTRE PROJET
IMMOBILIER**

Vos diagnostic réglementaires OFFERTS *

**Vendez ou achetez avec un
conseiller près de chez vous**



Anna Luljeta JACOUTY

Votre Mandataire en Immobilier
à VAL-DE-VIRIEU (38)

Portable : 06.31.59.60.49

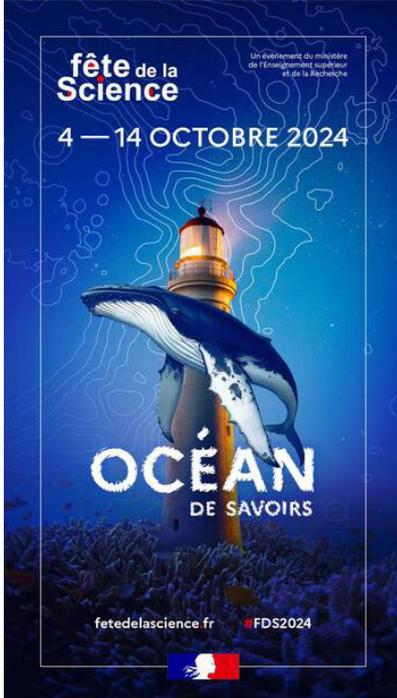
Téléphone : 09.79.21.78.82

Mail : luljeta.jacouty@iadfrance.fr

(* Vos diagnostics réglementaires offerts si la vente est conclue grâce à notre réseau

El. Jacouty, mandataire indépendante en immobilier. Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RSAC de LIMOGES sous le numéro 839054681 (sans détention de fonds). Titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS

Soirées d'été :
cinéma «Tempête»
en plein air



Fête de la science 11 et 12 octobre.

Vendredi 11 octobre, les 4 classes primaires expérimenteront et approfondiront des notions de physique au détour sur la navigation au 18ème siècle : force du vent, tornades, création de nuages et d'éclairs.

Samedi 12 octobre, stand sur la navigation avec scénographie pour les 8-12 ans et stand Robo Tech de 10h à 12h et 14h à 15h

Samedi 12 octobre à 20h à la salle du Peuple :

L'Art d'avoir toujours raison

Sébastien Valignat / Compagnie Cassandre



Crédit photo : Bertrand Nodet

*Tout public à partir de 14 ans -
coproduction MC2*

Méthode simple, rapide et infallible pour emporter une élection, ce spectacle se présente comme une contribution théâtrale - et espiègle - qui met en lumière certaines techniques de propagande auxquelles nous sommes quotidiennement confrontés. Drôle et salvateur !

9 -

Spectacle le samedi 16 novembre

Le théâtre du superflu « L'ATELIER de Jean-Claude Grumberg ».

La pièce se déroule dans un atelier de confection d'où le nom de la pièce « L'Atelier ». Elle met en scène des employés, surtout des femmes, qui travaillent, discutent, rient, pleurent à l'époque de l'après-guerre, de 1945 à 1952. Ainsi, Jean-Claude Grumberg, nous montre par diverses approches, grâce à sa galerie de personnages différents, la dure réalité socio-économique de l'après-guerre, le deuil de certains, l'espoir illusoire des autres, ceux qui refusent de se laisser envahir par le passé et ceux qui appellent au devoir de mémoire.

Budget participatif

La réalisation de la liaison piétonne de Panissage est lancée. Ces travaux débiteront cet automne.



Pour les projets 2024 :

Projet n°1

Créer de l'ombrage sur l'aire de jeux des enfants.
Des arbres seront plantés à l'automne.

Projet n°3

Mise en place et installation de toilettes à proximité du rondpoint de la « Guinguette »

Projet n°2 :

Plantation d'arbres sur des endroits stratégiques de la Commune (Prévue à l'automne 2024)

Des devis pour la réalisation « d'une ombrière solaire » et les toilettes sèches ont été reçus mais n'entrent pas dans le budget.



Prochain budget participatif

Déposer vos projets 2025 entre
le 2 septembre et le 15 novembre 2024. Vos idées seront les bienvenues.

Plusieurs méthodes s'offrent à vous :

- » Vous pouvez les déposer par écrit en Mairie au secrétariat.
- » Sur la messagerie: **budget.participatif@valdevirieu.fr**

A vos crayons et à vos claviers pour des projets novateurs pour la collectivité. Au plaisir de vous rencontrer et de pouvoir discuter avec vous.
Je vous en remercie.

Tête de liste Liste	Val-de-Virieu % des voix	Élus (France)
 Jordan BARDELLA Liste du Rassemblement National	37,14%	30 élus
 Raphaël GLUCKSMANN Liste d'union à gauche	14,31%	13 élus
 Valérie HAYER Liste Ensemble	13,63%	13 élus
 Manon AUBRY Liste de La France insoumise	8,18%	9 élus
 Marie TOUSSAINT Liste Les Ecologistes	7,16%	5 élus
 François-Xavier BELLAMY Liste des Républicains	4,60%	6 élus
 Marion MARÉCHAL Liste Reconquête !	4,26%	5 élus

Val-de-Virieu Élections législatives

1^{er} tour

Benoît AUGUSTE Rassemblement National	39,32% 302 voix
Yannick NEUDER Les Républicains	25,39% 195 voix
Dominique DICHARD Union de la gauche	24,87% 191 voix
Helena CHESSER Ensemble ! (Majorité présidentielle)	9,90% 76 voix
Bruno PERRODIN Extrême gauche	0,52% 4 voix

Récapitulatif des votes

* en pourcentage des inscrits

Inscrits 1 118	Votants* 69.59% 778	Exprimés* 68.69% 768
--------------------------	----------------------------------	-----------------------------------

2^{ème} tour

Yannick NEUDER Les Républicains	58,04% 433 voix
Benoît AUGUSTE Rassemblement National	41,96% 313 voix

Récapitulatif des votes

* en pourcentage des inscrits

Inscrits 1 118	Votants* 69.68% 779	Exprimés* 66.73% 746
--------------------------	----------------------------------	-----------------------------------



Yannick NEUDER, cardiologue et membre des Républicains a été réélu député de la 7^{ème} circonscription de l'Isère.

Services



Le SYCLUM

Les techniciennes de SYCLUM, avec l'accompagnement de la commune de VAL-DE-VIRIEU, ont installé un composteur en bois au parking du Moulin, à destination des habitants des logements de la Guinguette et de la résidence du Parc. N'hésitez pas à vous en servir pour vos bio déchets. Et pour cela, des seaux verts sont à votre disposition gratuitement en mairie.



Hotél à insectes de l'école

Le 17 mai, l'animateur de l'association Le Pic Vert venait installer un hôtel à insectes à l'école de la Vallée, à la demande de l'équipe enseignante, de la commission environnement de Val-de-Virieu, et avec la participation du SIVU.



INFO/RAPPEL

entretien des trottoirs

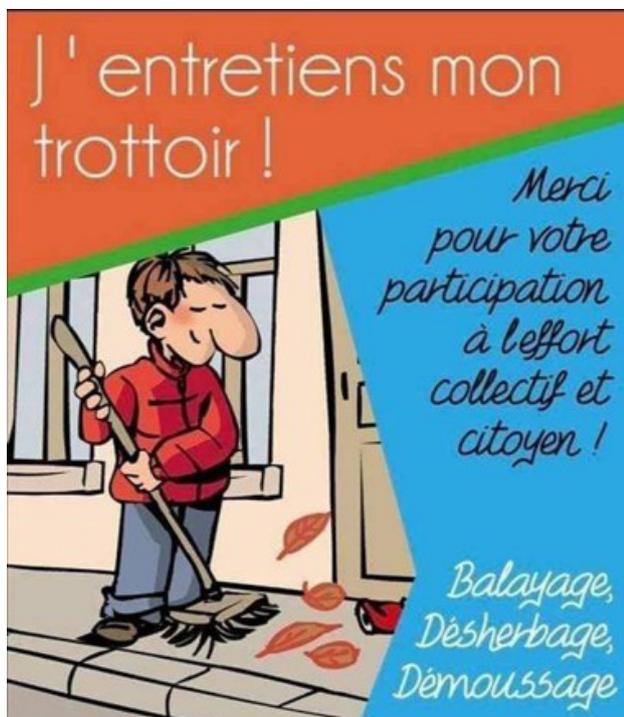
Certains trottoirs sont envahis par des herbes ou des ronces, les piétons sont parfois obligés d'emprunter la chaussée. En plus de ternir l'image de notre village cela est dangereux !

Est-ce un manque d'informations ? Pour cela voici quelques explications sur ces bonnes conduites : Le code général des collectivités territoriales en ses articles L2212-2 et L2212-28 précise les règles en matière de trottoir. C'est la municipalité qui est responsable du bon entretien des trottoirs qui relèvent du domaine public. **Cependant le nettoyage et désherbage doivent être effectués par le propriétaire du logement qui donne sur la portion de trottoir concernée ou le locataire le cas échéant.**

Une campagne d'informations et de sensibilisation sera effectuée prochainement par les élus auprès des habitants.

Nous vous remercions donc tous de bien vouloir effectuer l'entretien des trottoirs et des bords de votre propriété afin que nous gardions un village propre et agréable pour toutes et tous.

12 -



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"



PLEIN LE DOS DES DÉPÔTS



13 -

N'OUBLIEZ PAS
DÉPOSER AUX PIEDS DES COLONNES
COÛTE UN BRAS*!



*Un dépôt au pied des colonnes de tri est un délit jusqu'à 1500€ d'amendes

SYCLUM

Un dépôt au pied des colonnes de tri est un délit jusqu'à 1500€ d'amendes !



Photographie : Allisson Héraud



Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Val-de-Virieu

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur Google Play (Android)



Sur AppStore (iOS)



Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

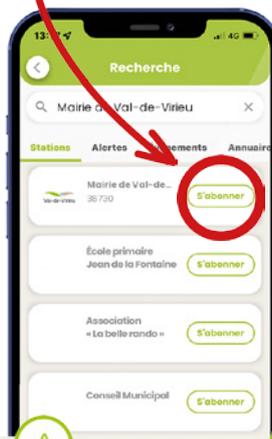
OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



+ LES AVANTAGES !

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



☆ GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.

i SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

➔ SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



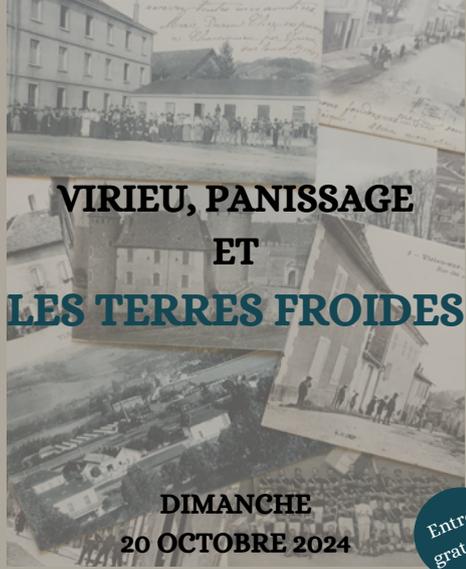
Événements

CCAS

Quelques dates à retenir pour ce dernier trimestre de l'année :

- » **dimanche 20 octobre** : exposition de cartes postales/ photographies anciennes et conférence sur les Terres Froides, avec l'Association Historique des Terres Froides à la salle des fêtes de Panissage.
- » un mercredi après-midi de la 2^{ème} quinzaine du mois de novembre, transhumance à Chardenouze.
- » collecte des paniers solidaires **vendredi 21 et samedi 22 novembre** chez Proxi et Spar.
- » préparation et distribution des colis de Noël des aînés le **samedi 14 décembre**.

Le CCAS de Val-de-Virieu
et
l'Association Historique des Terres Froides
vous invitent à découvrir



**VIRIEU, PANISSAGE
ET
LES TERRES FROIDES**

**DIMANCHE
20 OCTOBRE 2024**

10h-12h et 14h-17h :
exposition
de cartes postales
et photographies
anciennes

**SALLE DES FÊTES
DE PANISSAGE**



15h :
conférence sur
les Terres
Froides

Entrée gratuite



Mme Sophie GALLOIS, 44 ans, a été nommée depuis le 16 juin adjudante à la Brigade de Val-de-Virieu, native de la Seine et Marne et en poste depuis 11 ans à la brigade de Renage. Nous sommes très heureux de l'accueillir dans notre commune.

Coup de projecteur sur un champion

Guénaël DIEUDONNÉ, un jeune Vallésien attaché à son club local : Guénaël est un compétiteur issu de l'école de tennis du club. Il a commencé le tennis à 10 ans dans notre club et est toujours présent, participant et aidant joyeusement à tous les évènements. Guénaël a maintenant 17 ans et totalise 70 matchs depuis ses débuts en compétition en 2018. Classé 30ème en 2024 (3ème série), il est vainqueur de l'Omnium 2024 (Izeaux - Le Grand Lemps - Val-de-Virieu) en matchs individuels et vainqueur du Championnat Crédit Mutuel 2024 en matchs par équipes en catégorie 6. Guénaël vise le classement de 15/4 pour la saison prochaine tout en poursuivant ses études pour devenir architecte...



16 -



À tout âge

Atout Âge, en lien avec l'association des Auto écoles réunies, propose aux seniors de 60 ans et plus, 3 demi-journées de prévention routière, qui auront lieu à l'automne. Cette action conviviale se déroulera sous forme d'ateliers théoriques et pratiques, interactifs et ludiques, pour sensibiliser aux risques routiers, apporter des connaissances sur les limites physiologiques et permettre de découvrir les technologies apportant du confort à la conduite.

Pour tout renseignement, contactez :

Séverine BOBEAU

Coordinatrice dispositif Atout âge

Maison de retraite Les Tournelles

245 Chemin Combe Paradis

38730 Val-de-Virieu

Tél. : **06 07 52 52 86**

Mail : animation@ehpadlestournelles.fr

État-civil 2024

NAISSANCES

- GLENAT Léo né le 30 avril
- FERRAUTO Ézyo le 03 août

MARIAGES

- RIVIERE David et DUPIRE Sarah – 18 mai
- CHERTIER Manon et HONG Yann – 15 juin
- TEILLON Mélanie et BELLET Jérôme – 17 août

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

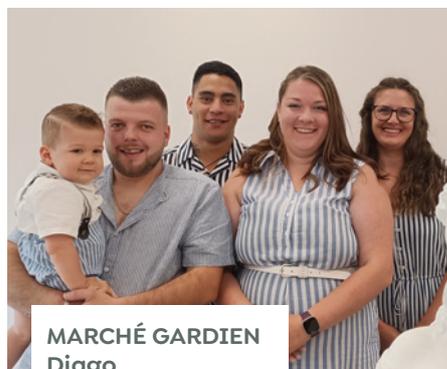
- MARCHÉ GARDIEN Diago – 13 juillet
- BADIOU Louna – 20 juillet
- MOREL Bastien – 28 juillet
- BELLET Conan – 17 août

DÉCÈS

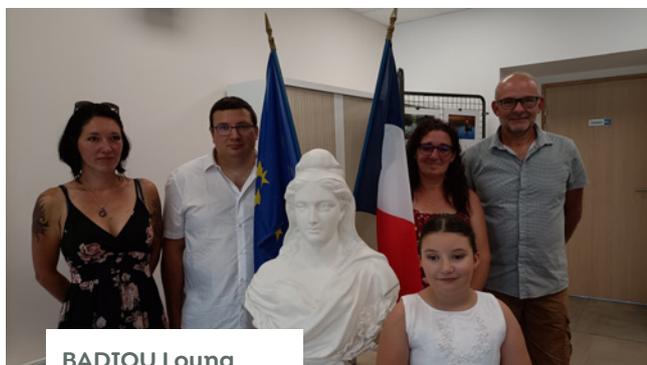
- SAVARINO Colette – 05 avril
- FASOL Vittoria – 29 mai
- PELLIER Suzanne – 31 mai
- TRIPIER-MONDANCIN Suzanne – 06 juin
- GUINET Alain – 09 juin
- REBOUL Gisèle – 13 juin
- FRIGUI Meki – 22 juillet
- CHARVET Anne – 23 juillet
- ODDOUX Claude – 27 juillet
- JAYET Annita – 26 août



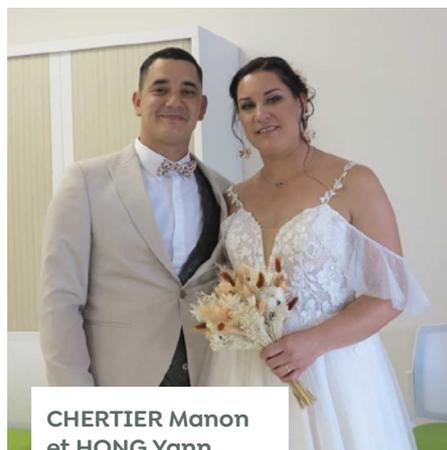
TEILLON Mélanie et
BELLET Jérôme



MARCHÉ GARDIEN
Diago



BADIOU Louna



CHERTIER Manon
et HONG Yann



BELLET Conan



MOREL Bastien



RIVIERE David et
DUPIRE Sarah



Atchoum

LE TRANSPORT SOLIDAIRE A BESOIN DE VOUS !



En ne changeant rien à vos trajets quotidiens, vous pouvez sûrement rendre service à quelqu'un de votre commune, en covoiturant.

Sur votre temps libre, vous pouvez également aider quelqu'un qui n'a pas de solution de transport en le conduisant là où il a besoin d'aller.

Peut-être une fois, peut-être régulièrement, participez sur votre commune !

0 806 110 444

Service gratuit + prix appel



atchoum.eu

SERVICE PROPOSÉ PAR

vdd Les Vals du Dauphiné
communauté de communes

GRILLE TARIFAIRE & FONCTIONNEMENT TICKETS MOBILITE ATCHOUM

Kilomètres réalisés	Tarif transport solidaire porte-à-porte	Nombre de tickets nécessaires *	Tarif covoiturage	Nombre de tickets nécessaires *
Inférieur à 11km	3,75 €	3	3,75 €	3
15	4,80 €	4	3,75 €	3
20	6,40 €	6	3,75 €	3
30	9,60 €	8	3,75 €	3
34	10,88 €	9	3,75 €	3
35	11,20 €	9	3,85 €	4
50	16,00 €	13	5,50 €	5
80	25,60 €	21	8,80 €	8
100	32,00 €	26	11,00 €	9

* le cas échéant arrondi à l'unité supérieure

FONCTIONNEMENT DES TICKETS MOBILITE

Le Passager se rend à l'endroit où sont disponibles les carnets de Tickets mobilité et achète un ou plusieurs carnets selon ses besoins et possibilités.

Lorsque le Passager fait sa demande de trajet en ligne ou auprès du centre d'appel téléphonique, il lui sera systématiquement indiqué le nombre de Tickets à remettre au Conducteur. Le cas échéant, arrondi au nombre supérieur. Aucun rendu de monnaie entre Passager et Conducteur n'aura lieu.

Le Passager renseignera en ligne dans les cases prévues à cet effet ou donnera via le centre d'appel ou le site internet, les numéros des Tickets qui seront utilisés pour son déplacement et remis au Conducteur à la fin du déplacement.

Le Conducteur sera réglé par virement après son déplacement. Le montant de son indemnisation lui est indiqué au moment où il reçoit la demande de déplacement de la part du Passager et donc avant qu'il confirme sa disponibilité.

Comme précisé dans le tableau ci-dessus, un forfait pour le Passager, à destination du Conducteur, de 3,75 € TTC est appliqué jusqu'à 11 kms en transport solidaire (porte-à-porte) et 34 kms en covoiturage. Au-delà, le barème est de 0,32 € TTC / km en transport solidaire (porte-à-porte) et 0,11 € TTC / km en covoiturage (le cas échéant, arrondi à l'unité supérieure).

CONTACTS

Site internet : www.atchoum.eu – Email : contact@atchoum.eu

Téléphone : 0806 110 444 (usage réservé aux habitants de la Collectivité, coût d'un appel local, service d'appel gratuit)

Manifestations

SEPTEMBRE

Mercredi 18

Jeux de société - Médiathèque
LIRENVAL de 15h30 à 18h00 -
Entrée libre. 04 74 88 21 17

Samedi 21

Journées du Patrimoine

Dimanche 22

Journées du Patrimoine

Visite du Bourg castral (Haut Virieu) Départs 10h00 et 15h00
RDV 50 chemin des Tournelles
- Entrée libre. 04 74 88 21 42

Association des Amis de
l'Orgue Historique de Virieu -
Audition de l'Orgue
15h00 - Eglise de Val-de-
Virieu

Vendredi 27

• Si on écrivait ? - Médiathèque
LIRENVAL, de 16h30 à 17h30
Atelier créatif autour de
l'écriture - Gratuit. Sur
inscription. 04 74 88 21 17

• Soirée enquête au Château
de Virieu à 20h30
Spectacle théâtral,
déambulatoire et interactif,
dès 10 ans. Transformez-vous
en enquêteurs, rencontrez
les personnages, affrontez
leurs épreuves et gagnez
des indices pour résoudre
l'enquête. Tarif : 10 €

Samedi 28

Soirée enquête au Château
de Virieu
Deux séances : à 17h00 et à
20h30 Spectacle théâtral,
déambulatoire et interactif,
dès 10 ans. Transformez-vous
en enquêteurs, rencontrez
les personnages, affrontez
leurs épreuves et gagnez
des indices pour résoudre
l'enquête.
Tarif : 10 €

• Cochon à la broche à
volonté et animations toute
la journée Association Les
Bons Vivants - Val-de-Virieu -
Repas 25€ - Uniquement sur
réservations
au 06 82 24 79 57

• Journée des plantes
Château de Pupetières

Dimanche 29

• **Ciné Val-de Virieu**
« De SON VIVANT » - à 17h00
Salle du Peuple. Entrée
gratuite

• Journée des plantes
Château de Pupetières

OCTOBRE

Lundi 7

Collecte de sang.
Salle des fêtes de Panissage.
De 16h00 à 19h30

Vendredi 11 & Samedi 12

Fête de la science

Samedi 12

L'Art d'avoir toujours raison
Spectacle MC2 - Sébastien
Valignat/Compagnie
Cassandra Salle du Peuple -
20h

Dimanche 20

Spectacle/Cabaret organisé
par l'association Val de Rêves -
Salle du peuple

Mercredi 23

Ciné Jeunesse. « Scooby-
Doo : La malédiction du pilote
fantôme » à 15h00. Salle du
Peuple. Entrée gratuite

Jedi 24

Ciné Jeunesse. « Monster
House » à 15h00. Salle du
Peuple. Entrée gratuite (à partir
de 8 ans)

Samedi 26

Téléthon organisé par Oxyjeep
de 07h00 à 17h00. Randonnée
4X4, repas paëlla à 11h00. Salle
des fêtes de Panissage

Dimanche 27

• **Ciné Val-de-Virieu** à 17h00.
Salle du Peuple. Entrée
gratuite

• Fêtons l'automne ensemble
Marché de producteurs et
d'artisans locaux organisé par
l'association Les Acteurs de la
Vallée- Val-de-Virieu

Mercredi 30

Ciné Jeunesse. « Les Goonies »
à 15h00. Salle du Peuple.
Entrée gratuite (à partir de 8
ans)

Jedi 31

Ciné Jeunesse. « Bigfoot
Family » à 15h00. Salle du
Peuple. Entrée gratuite (à partir
de 6 ans)

NOVEMBRE

Dimanche 10

Soirée choucroute organisé
par « Mouv'Relais » à 12h00 à la
salle des fêtes de Panissage.

Lundi 11

Commémoration du 11
novembre.

Samedi 16

Théâtre du Superflu - « L'Atelier
» de Jean-Claude Grumberg -
Salle du Peuple

Dimanche 17

Marché de Noël du Sou des
Ecoles Salle polyvalente

Dimanche 24

Ciné Val-de-Virieu. 17h.
Salle du Peuple. Entrée gratuite

DÉCEMBRE

Lundi 23

Ciné Jeunesse Val-de-Virieu à
15h00. Salle du Peuple. Entrée
gratuite

Lundi 30

Ciné Jeunesse Val-de-Virieu à
15h00. Salle du Peuple. Entrée
gratuite